

RÈGLEMENT “COUPE DU PRÉSIDENT”

Cette compétition s'échelonne sur 6 dates et s'adresse à tous les publics. Cette compétition a été créée avant tout afin de vous proposer des simples, suites aux demandes nombreuses de nos membres.

Les 6 dates retenues sont :

09/04 - 23/04 - 28/05 - 16/07 - 13/08 - 08/10

Le classement s'effectue sur la base des 3 meilleures scores, ce qui implique que pour figurer dans le classement il faut avoir participé à un minimum de trois participations sur 6.

Les départs se feront par groupe de 3 (sauf cas exceptionnel) et dans l'ordre des index, le nombre des participants étant limité à 102. *

**Le 1^{er} tour comprendra 50 participants uniquement pour permettre au golf de Seignosse de faire des greens-fees un week-end de Pâques)*

Les joueurs et joueuses se répartiront en 3 séries pour les Messieurs et 2 pour les Dames et joueront en simple stableford **sauf** pour la 1^{ère} série masculine qui jouera en stroke Play.

Les séries sont les suivantes :

Messieurs

1^{ère} série : index < 8,4

2^{ème} série : index compris entre 8,5 et 18,4

3^{ème} série : index > 18,4

Dames

1^{ère} série : index < 17,4

2^{ème} série : index > ou égal à 18,5

Tous les index supérieurs à 36 sont ramenés à 36.

Les droits de jeu sont de 5 euros pour les membres AS et 10 euros pour les non AS.

Il n'y aura un cocktail et une remise des prix que lors de la dernière journée, au cours de laquelle seront promulgués les résultats finaux (seul le Net sera pris en compte à l'exception de la 1^{ère} série masculine)